



GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DE LA FORMATION

Maîtriser les dispositifs de formation et leurs modes de financement

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

BEST-OF

DIST.

Ref. : 8910094

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1565 € HT

Repas inclus

Code Dokelio : 31289

La formation professionnelle continue est devenue le principal levier de développement des compétences des salariés. Pour cela, de nombreux dispositifs de formation ont été mis en place par le législateur et actualisés par la récente réforme de 2018 : Compte Personnel de Formation (CPF), et CPF de transition, alternance, VAE... Afin d'adapter l'organisation et le suivi du plan de développement des compétences de l'entreprise, il est essentiel de maîtriser les spécificités et le mode de financement de chaque dispositif de formation dans son nouveau contexte législatif.

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Paris

20 et 21 nov. 2025

- 20/11/2025 09:00 --> 21/11/2025 17:30 à Paris
 - 20/11/2025 09:00 --> 20/11/2025 17:30
 - 21/11/2025 09:00 --> 21/11/2025 17:30

OBJECTIFS

Gérer les différents dispositifs de formation
Maîtriser les obligations administratives et financières
Participer à l'élaboration du budget formation et mobiliser les ressources

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables des ressources humaines
Responsables formation
Toute personne impliquée dans la gestion de la formation

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise

COMPÉTENCES ACQUISES

Conseiller utilement le dispositif de formation qui est adapté au besoin de chaque salarié et maîtriser le mode de financement qui lui est associé

PROGRAMME

Pendant

Piloter les dispositifs de formation de l'entreprise

Cerner les grandes évolutions de la formation et leurs impacts sur la gestion administrative et financière de la formation

- La nouvelle obligation légale, les échéances et son mode de calcul
- Le nouveau circuit financier
- Les nouveaux principes de l'imputabilité des actions de formation obligatoires
- Les référentiels emploi, formation et la gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP)
- L'information et consultation des représentants du personnel
- La nouvelle définition de l'action de formation
- La formation hors temps de travail et dans le temps de travail en présentiel ou à distance
- La Formation en Situation de Travail (FEST)

Gérer et suivre les différents dispositifs de formation des salariés

- La nouvelle définition et les catégories des actions de formation dans la réforme de 2018
- Le Compte Personnel de Formation (CPF) et de transition : comment accompagner les salariés
- Mettre en place, abonder et accompagner le CPF
- Le CPF de transition : les droits pour les salariés et les impacts pratiques pour l'entreprise
- Les contrats de professionnalisation, le tutorat et leurs évolutions dans la nouvelle loi
- Les modalités d'évolution de l'apprentissage
- L'entretien professionnel institué par la loi de 2014 et aménagé en 2018
- Les nouveaux outils : passeport, Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE), BIC, VAE, CEP
- Intégrer les enjeux de la qualité de la formation

Étude de cas : élaboration d'une check-list des éléments à suivre puis mise en place des indicateurs de suivi pour chaque dispositif

Élaborer le plan de développement des compétences

- Évaluer, analyser les besoins et informer
- Déterminer et suivre le budget formation à partir des indicateurs et des ratios
- Les outils pour mettre en œuvre et piloter le plan : aide à la décision et garantie de visibilité

Mise en situation : élaboration d'un tableau de suivi du plan de développement des compétences

Gérer les déclarations administratives

- Consulter les partenaires sociaux selon les nouvelles procédures établies par la réforme
- Intégrer les nouvelles obligations légales de suivi

Financer la formation

Connaître l'organisation du financement de la formation

- Mesurer les impacts des évolutions de la formation continue, de la refonte des OPCA en OPCO
- Connaître les modalités de fonctionnement de France Compétence
- Maîtriser les sources de financement de la formation : le budget CPF
- Rechercher des financements externes : OPCO, Fonds Social Européen (FSE), État, région...
- Présenter les nouvelles missions des Opérateurs de compétences OPCO (ex OPCA) et leur relation avec les branches
- Optimiser les relations avec les OPCO

Piloter les coûts de formation



- Contrôler la gestion des coûts et maîtriser les coûts annexes
- Optimiser les achats et les cahiers des charges
- Évaluer la contribution, la collecte et la répartition des coûts...

Exercice d'application : construction d'un tableau de bord de pilotage des coûts de formation

INTERVENANTS

Véronique GARGUILO
FORMA CONSEIL +

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

[Accessibilité aux personnes en situation de handicap](#)

